



LÀ

où votre voix compte

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée annuelle

Promutuel de l'Estuaire, société mutuelle d'assurance générale, ci-après la « Société », convoque ses membres à son assemblée annuelle qui se tiendra le :

27 MARS 2025, À 18 H 30

SALLE LANGEVIN-OUELLET DE L'HÔTEL RIMOUSKI
225, BOULEVARD RENÉ-LEPAGE EST, RIMOUSKI

INSCRIPTION RECOMMANDÉE

Notez qu'il est également possible d'y assister virtuellement en s'inscrivant obligatoirement avant le 20 mars 2025. Pour y participer, les membres sont invités à s'inscrire en communiquant avec la Société au 1 800 463-0705 ou par courriel à l'adresse estuaire@promutuel.ca au plus tard le 20 mars 2025.

Chaque membre doit détenir une adresse courriel pour participer et accéder à la plateforme virtuelle, et ce, même si vous participez à l'assemblée en personne.

ASSEMBLÉE ANNUELLE

Les membres pourront prendre connaissance du rapport annuel de la Société, élire les membres du conseil d'administration et poser des questions.

SIÈGES EN ÉLECTION

Siège n° 3 : André Habel, secteur Rimouski

Siège n° 6 : Ghyslain Landry, secteur Gaspésie Est et les Îles

Siège n° 8 : Andrée Rioux, secteur Gaspésie Ouest

Siège n° 10 : Claude Deschamps, secteur Témiscouata

Tout membre désirant combler un siège du conseil d'administration doit transmettre à la Société, au plus tard le dixième (10^e) jour avant l'assemblée, soit le 14 mars 2025, à 16 h, un bulletin de mise en candidature, des déclarations d'intérêts et d'admissibilité ainsi qu'un curriculum vitae. Tout envoi doit être fait à l'adresse estuaire@promutuel.ca où le membre peut également s'adresser pour se procurer les documents de mise en candidature ci-dessus. Sachez qu'au-delà de ce délai, aucune candidature ne sera acceptée.

En conformité avec le *Règlement N° 1 – Règlement intérieur commun des sociétés mutuelles*, tout membre peut se faire représenter par une autre personne en faisant parvenir à l'adresse estuaire@promutuel.ca au plus tard le vendredi 14 mars, à 16 h, un formulaire de procuration dûment rempli. Tout membre peut demander à recevoir ce formulaire en écrivant à cette même adresse. Toute personne morale doit joindre, au formulaire de procuration, une copie de la résolution de son conseil d'administration désignant sa représentante ou son représentant. Une personne désignée ne peut représenter qu'un seul membre.

Un goûter sera servi à compter de 17 h 30.

CONFÉRENCE

Saisir le changement : Transformer les défis en opportunités



Dave Morissette partage son expérience unique, de sa carrière de hockeyeur à son passage dans les médias. Il explique comment il a su embrasser le changement, transformant chaque défi en une occasion de croissance et de réussite. Une conférence inspirante pour tous ceux qui souhaitent se réinventer.

ÉRIC DROUIN

Secrétaire du conseil d'administration
Diffusé le 6 mars 2025

PROMUTUEL
ASSURANCE
DE L'ESTUAIRE